

31 – Personnel Municipal – Adaptation du tableau des effectifs

Groupe communiste – Jean-Jacques MOREAU, conseiller municipal

Madame le Maire, cher-e-s collègues,

La délibération portant sur l'adaptation du tableau des effectifs donne suite au vote du budget 2016.

De ce point de vue, permettez-moi de revenir sur ce que les groupes de notre majorité avaient alors déclaré publiquement en commun, je cite :

« Engagé dans une politique de réduction des déficits publics de l'Etat, le gouvernement a annoncé une nouvelle ponction sur les collectivités territoriales pour 2016 [...]

[...] Pour la ville de Nantes, cela se traduit par une réduction des dotations de 10,6 millions d'€ en 2015, 7 millions d'€ en 2016, pour un total cumulé de 25 millions d'€ sur la période 2014/2017 [...]

[...] Nous n'acceptons pas cette situation et ce projet de réforme. S'il devait être maintenu en l'état, ce serait conduire les collectivités, notre collectivité, à l'asphyxie budgétaire. Ce serait remettre en cause le soutien à l'économie locale et à l'emploi, pénaliser les associations, les acteurs de la vie locale, remettre en cause l'emploi public et la qualité du Service Public, le soutien aux populations les plus défavorisées . ».

C'est dans ce contexte que nous avons tenu notre Débat d'Orientation Budgétaire en novembre dernier au cours duquel notre groupe déclarait :

« Conscient des enjeux budgétaires, les élu-e-s du groupe Communiste entendent prendre cette question avec le plus grand sérieux, en pleine responsabilité et avec toute la transparence nécessaire. Un plan d'économies suppose une expertise aboutie, afin vérifier sa capacité à atteindre les objectifs. En l'occurrence, ce plan a pour objectif de nous permettre de passer le cap de ce mandat. De ce point de vue, nous exprimons des craintes quand à son

succès dès lors que le gouvernement s'obstine à matraquer chaque année un peu plus les collectivités locales. Ensemble, nous affirmons l'exigence d'un service public municipal de haut niveau de qualité, atout du développement, de protection des droits dans cette grave crise sociale et économique. Il suppose des moyens humains et financiers, il suppose des emplois et des postes ». Fin de citation.

Nul doute que les missions, les fonctions, les moyens, les priorités sont susceptibles d'évoluer. Nul doute quant à la nécessaire adaptation du Service Public pour répondre aux enjeux de qualité, de continuité.

Mais, de notre point de vue, pour réorganiser, voir redéployer, il faut une vision globale et précise de la situation. Aussi, dans un contexte aussi difficile que celui que nous connaissons, un audit permettant de recenser les besoins, de réaliser une cartographie, de préconiser différentes hypothèses, d'engager le débat avec la population sur les Services Publics, doit nous mettre en situation de décision, ce que nous ne connaissons pas pour l'heure. Aussi, nous nous abstiendrons sur ce dossier avec la volonté de le voir traiter dans l'intérêt des Nantaises et Nantais, l'intérêt du Service Public, de la ville et de ses agents.

Merci de votre attention